

Document du mois de mars 2025

Ces « Justes », complices du Bien

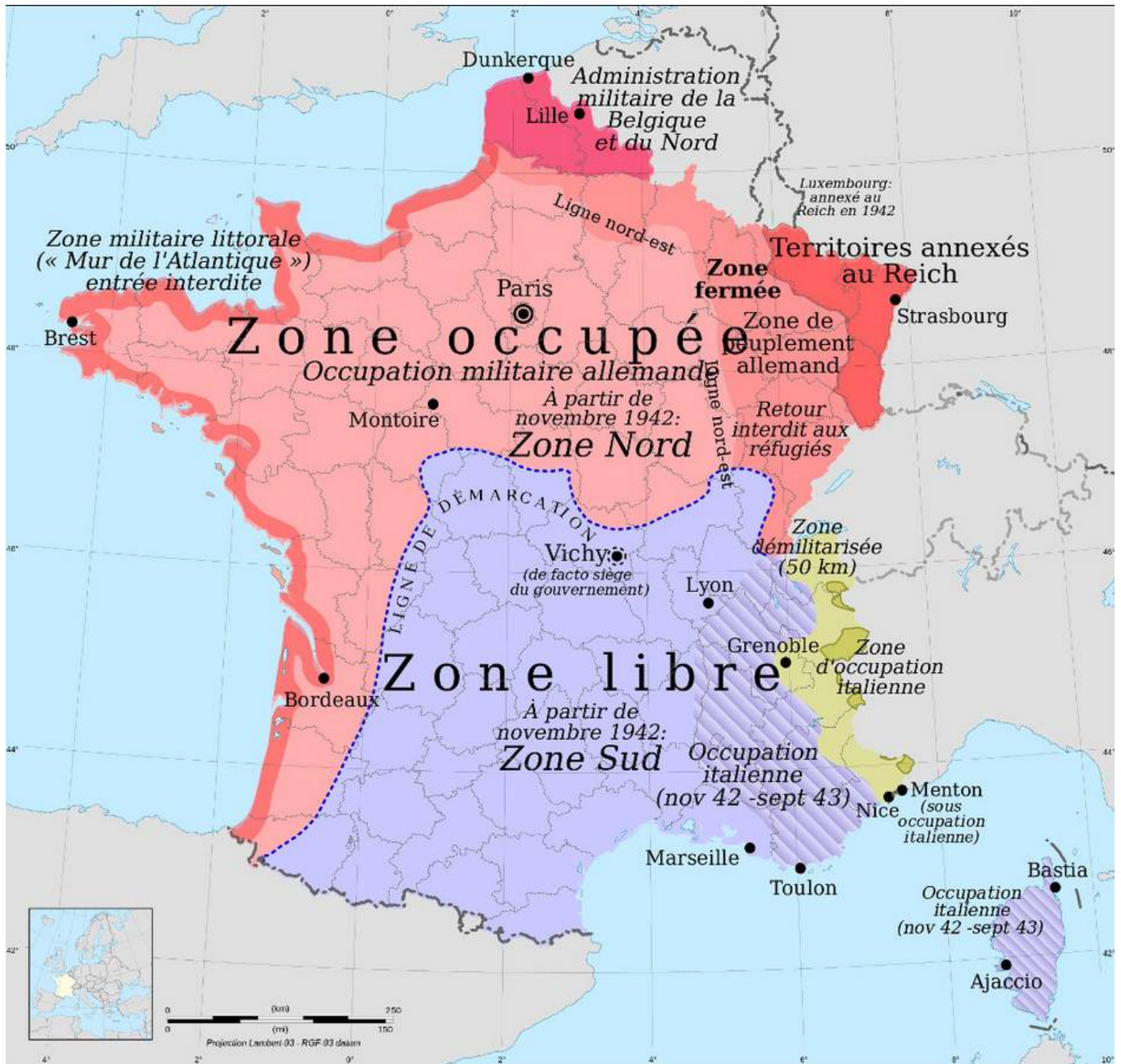
Depuis 1963, l'État d'Israël a honoré du titre de « **Juste parmi les Nations** » quelque 4 200 Français non-juifs qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs des persécutions durant l'occupation nazie de 1940-1944. Ce petit nombre n'explique pas que 75 % des Juifs de France ont échappé à l'extermination, taux remarquable en Europe. Le fait de nombre d'anonymes parmi lesquels des lasalliens laïcs, religieux, et leurs élèves, qui ont agi et se sont tus quand il le fallait.

Le tournant de l'été 1942

La persécution des **Juifs français et étrangers** (réfugiés en France, ils seront les plus vulnérables), au nombre de 320 000, se structure en 1942 après les recensements nazis des années 1940-1941 en zone occupée puis en zone libre (sud), et la mise en place de la « **solution finale** » fin 1941. Dans ces deux zones, les Juifs (interdits d'emploi publique dès octobre 1940) sont identifiés soit par l' **étoile jaune** (mai 1942 en zone occupée), soit par l'apposition du **mot JUIF sur les papiers d'identité** (fin 1942 en zone sud), ou par les deux.

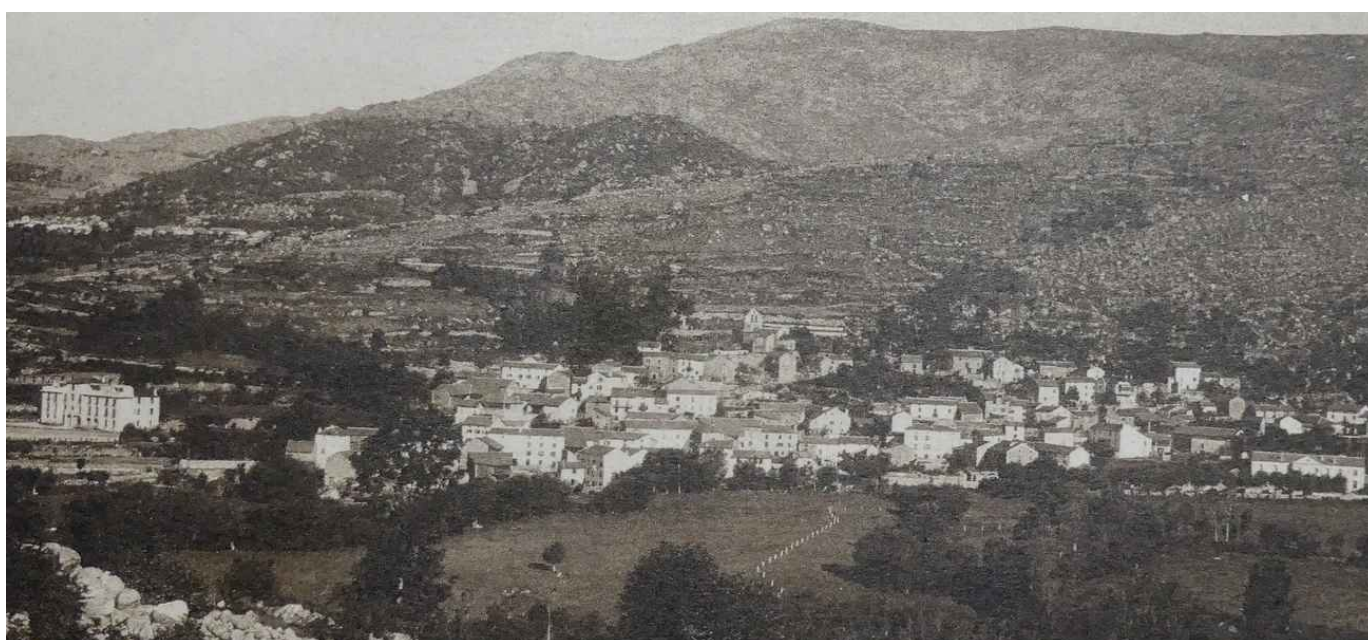
Après mise en place d'un maillage territorial de camps de prisonniers aux statuts divers (Drancy est le plus important), **les premiers convois de déportés partent en mars et juin 1942**. Malgré une certaine résistance (sujette à débats) du gouvernement de Vichy aux pressions nazies, les vagues d'arrestation et de déportation se succèdent touchant d'abord des Juifs étrangers puis des familles juives françaises : le 3^e convoi du 22 juin 1942 inclus déjà des familles françaises. Puis c'est la **rafle du Vel d'Hiv** en juillet 1942 en zone nord complétée par la **grande rafle en zone sud** en août 1942 pour atteindre les quotas exigés.

Fin 1942, la zone sud est envahie à son tour. La défaite italienne en août 1943 annonce un tournant militaire. Vichy renonce à faire appliquer une loi de dénaturalisation des Juifs français qui aurait pu conduire au pire. Entre 1942 et 1944 ^①, sont évoqués les chiffres de **76 000 Juifs déportés**, dont **11 000 enfants** de moins de 12 ans. **2 500** seulement en reviennent. Seule la libération aura pu stopper une déportation restée active et croissante jusqu'au dernier moment (Izieu, avril 1944).



Dans son ouvrage, **Jacques Semelin** ² évoque « **trois écrans** » ayant permis à 90 % des Juifs français et à 60 % des Juifs étrangers d'échapper à l'holocauste.

- **La capacité de chacun à survivre d'abord** : fuir, se cacher ³, faire jouer ses réseaux, vivre dans l'illégalité si nécessaire etc. Les hommes seuls, plus mobiles, s'en sortent mieux. Les familles sont plus exposées et doivent le plus souvent se séparer. Les Juifs bien intégrés auront plus de chances que les réfugiés étrangers.
- **L'État** - le régime de Vichy en l'occurrence – bénéficiant d'une certaine autonomie par rapport au régime nazi et en mesure de bloquer ou ralentir les diktats de l'occupant ⁴.
- **L'opinion publique** enfin, qui d'abord indifférente ou passive un temps, réagit aux arrestations de familles entières l'été 1942, entre autres, par la voix de quelques évêques. L'expression du rejet est suffisamment forte pour que Vichy soit dans l'obligation de réfréner ses ardeurs.



Ce tournant de 1942 ne peut être surestimé et n'efface pas **le poids de « l'infamie »**. Il illustre un autre récit plus discret qui est celui de **la solidarité de cette multitude de Français** éduqués aux valeurs humanistes et chrétiennes **avec ces Juifs français** qui n'ont pas attendu l'affaire Dreyfus ou la fraternité des tranchées pour être profondément intégrés à la société. Ces Français (statistiquement plutôt des femmes et des ruraux) qui tendent la main aux personnes en détresse le font de façon spontanée, sans chercher à savoir s'il s'agit de Juifs (catégorie souvent plus abstraite que celle d'étranger dans les campagnes françaises isolées), ou sachant se taire sur ce point.

« En même temps »

Le pétainisme supposé dominant des Français et des catholiques se décline sous toutes les couleurs, des plus sentimentales aux plus aigres, et évolue au fil des évènements. Bon nombre de Français ont pu être « **en même temps** » **pétainiste et résistant** quand l'occasion d'un geste se présentait, prémices ou non d'un engagement plus risqué.

Le sursaut de complicité – active ou passive (non dénonciation) – avec les persécutés est encouragé par des **éveilleurs de conscience** parmi lesquels des responsables de communautés chrétiennes.

Les premiers à réagir de façon déterminée dès 1940, fort de leur culture de minorité opprimée, sont **les pasteurs des églises protestantes qui appellent à la résistance spirituelle**, au refus de se soumettre à la violence, dans des messages diffusés dans leurs réseaux. Des communautés villageoises à majorité protestante vont se mobiliser pour accueillir les proscrits : celle du **Chambon-sur-Lignon** est la plus connue, qui en accompagne 2 500, seul exemple en France d'un **village honoré du titre de « justes parmi les nations » en 1971**.

CAHIERS
DU
TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

I

FRANCE
PRENDS GARDE DE PERDRE
TON AME

Re. p. G. 26 (53) NOVEMBRE 1941

Re. G. 1170 (53)

COURRIER FRANÇAIS

du

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Lien du Front de Résistance Spirituelle contre l'Hitlérisme

Les Chrétiens et le Front Uni de la Résistance

Nous savons que des efforts se poursuivent en vue d'une unification effective des forces de résistance. En particulier, nous avons vu la jeunesse montrer la voie en créant cet organisme d'union que sont les « *Forces Unies de la Jeunesse* (F. U. J.) ».

De telles initiatives nous fournissent l'occasion de préciser la position des chrétiens à l'égard d'un Front Uni de la Résistance. Nous parlons, bien entendu, des chrétiens qui ont compris, de ceux qui ne se sont pas laissés gagner par les équivoques et les mensonges, de ceux dont l'attitude consiste précisément à refuser toute politique à courte vue réaliste, cette politique qui aboutit toujours à mettre en péril et finalement à sacrifier ce que des chrétiens doivent savoir défendre jusqu'à la mort, leur Credo.

1. — C'est en effet sur le plan de la doctrine que se placent au premier chef les chrétiens. *En tant que chrétiens*, c'est-à-dire, en tant qu'ils appartiennent à une Eglise organisée avec des dogmes bien définis, ils ont mission de s'opposer à toute doctrine qui contredit la foi chrétienne. Or, en même temps qu'il condamnait dans l'Encyclique *Divini Redemptoris*, le communisme athée, le Pape Pie XI, dans l'Encyclique *Mit brennender Sorge* condamnait la doctrine nazie.

Nous avons dit dans le premier numéro de *Courrier* les raisons décisives qui nous obligent à combattre le nazisme comme le danger actuellement pour nous le plus immédiat, le plus instant et le plus directement pervers à cause des complicités et des connivences qui facilitent son dessein de gagner nos âmes. D'où la nécessité de plus en plus urgente d'éclairer les consciences de nombreux chrétiens, qui, connaissant mal la doctrine nazie, ne voient pas les infiltrations contagieuses d'un mal qui, pour emprunter parfois jusqu'aux plis du drapeau tricolore, ne reste pas moins sous le signe essentiel de la Croix gammée. Ce travail de documentation sérieuse et avertie, c'est précisément celui qu'a entrepris la série des *Cahiers du Témoignage Chrétien*.

On voit donc qu'il s'agit pour nous, agissant *en tant que chrétiens*, de nous opposer au plan de domination hitlérienne qui est celui d'une lutte à mort contre le christianisme.

Ainsi donc, *en tant que chrétiens*, nous ne nous plaçons absolument pas sur le même plan que ceux qui ne voient dans Hitler que le « boche » représentant l'ennemi héréditaire ou encore le faux socialiste. Il nous semble qu'il y aurait mensonge (et nous savons le mal que nous font actuellement les mensonges) à se dire totalement unis, lorsque l'objet même du combat, l'adversaire lui-même diffère. *En tant que chrétiens* nous sommes actuellement en lutte contre le Nazisme.

5795 W 36 (901 D)
LETTRE DE Mgr l'ARCHEVEQUE DE TOULOUSE
sur
"la personne humaine"

Bien chers frères,

Il y a une morale chrétienne. Il y a une morale humaine. Qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et des droits tiennent à la nature de l'homme; ils viennent de Dieu. On peut les violer.... Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus?
Pourquoi sommes-nous des vaincus?
Seigneur, ayez pitié de nous.
N. Dmae, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes ^{dépouvantes} émouvantes ont eu lieu dans les camps de Noé et de Nécébédon. Les Juifs sont des hommes, les juives sont des femmes, les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et ces mères de famille. Ils font partie du genre humain ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, Patrie bien-aimée, France qui portes dans toutes les consciences de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces erreurs.

^{Koreunt.}
Recevez, mes bien chers frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules-Céraud SALIÈGE, arch. de Toulouse.

A lire en chaire le dimanche 23 Août 1942.

Les autorités catholiques voient d'un silence institutionnel prudent les actions solidaires de leurs communautés. Des pionniers s'engagent ici et là, entre autres à Lyon devenue capitale de la résistance : en novembre 1941 y paraissent les premiers *Cahiers du Témoignage chrétien* à l'initiative de théologiens jésuites de Fourvière, invitant à la résistance à l'idéologie nazie.

Suite aux événements de l'été 1942, des évêques prennent le risque de paroles publiques de condamnation : Mgr Pierre Gerlier à Lyon, Pierre-Marie Théas à Montauban, Jean Delay à Marseille, Jules Saliège à Toulouse. Ce dernier ordonne la lecture, en août 1942, dans toutes les paroisses de son diocèse, d'une lettre pastorale dénonçant les rafles antisémites, prenant de vitesse la censure de Vichy. Cette sorte « d'appel du 18 juin » catholique est relayé par le Vatican, la BBC et jusqu'aux USA. Une forme de front catholique s'enracine dans cette autre capitale de la résistance que devient Toulouse.

Nombre de laïcs, de prêtres, de religieuses et de religieux développent des chaînes d'entraide avec les proscrits et les résistants. Mgr Saliège échappera de peu à l'arrestation en juin 1944. Il

reçoit le titre de « **Juste parmi les nations** » au nom d'Israël, en 1969.

« Vous savez, je n'ai pas grand-chose à vous dire... » ⑤

La politique d'identification des « Justes », initiée par l'état hébreu en 1953 et mise en œuvre en 1963, a des objectifs éducatifs et éthiques. À l'instigation de leurs protégés, **une « commission d'hommage »** enquête pour identifier leurs sauveteurs plusieurs années après les faits : la recherche de témoignages concordants et directs est souvent longue et complexe. **L'octroi du titre de « Juste parmi les nations » couronne une action gratuite**, mettant la vie de son auteur en danger en vue d'aider des Juifs à échapper aux arrestations et à la déportation. **Quatre Frères lasalliens ont obtenu ce titre** (dont un seul de son vivant), **et deux autres celui de « Gardiens de la vie »** ⑥.

La discrétion et l'humilité des témoins interrogés sont déroutantes, autant lors des enquêtes conduites par **Yad Vashem** ⑦ auprès des acteurs impliqués des années après les événements que lors de **l'enquête d'avril 1945** conduite à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale auprès des institutions scolaires en vue de répertorier les actes de résistance ayant illustré la vie des établissements durant l'occupation.



Cette enquête est envoyée par les Supérieurs des Frères aux 400 communautés en activité à l'époque. **Seules 50 d'entre elles apportent des réponses qui évoquent l'accueil d'environ 300 « Israélites » cachés ou hébergés** dans les écoles lasalliennes entre 1940 et 1944. Il est vrai que dans bon nombre de cas, les risques, endossés par les seuls Frères directeurs à la suggestion

de tel ou tel réseau clandestin, interdisaient toute publicité pouvant entraîner des indiscretions et des compromissions : le récit communautaire - neutre et prudent par nature - n'est pas celui du chef d'établissement... Les témoignages viennent sans doute des communautés les plus solidaires de ces activités clandestines.

Ici et là, **des familles sont hébergées** dans des bâtiments annexes, **des enfants sont inscrits** comme internes sous de faux noms et munis de faux certificats de baptême, des hommes isolés - exclus des institutions publiques parce que Juifs - sont embauchés parmi le personnel éducatif ou comme médecin-infirmier, **des réfugiés en route vers des zones sécurisées sont hébergés** temporairement, d'autres échappent aux rafles successives en déménageant d'une communauté religieuse à l'autre, d'une école à une autre moins exposée.

Témoignages lasalliens

L'enquête de 1945 (série J hif, boîte 5) a permis d'évaluer **l'essentiel de la participation lasallienne à la survie des Juifs de France**. Le travail d'enquête a pu être approfondi par la suite par les Frères Pierre Macheboeuf, Maurice Marque, Alain Houry, parfois à l'instigation de Yad Vashem, dont les recherches se poursuivent en 2024.

La collecte de témoignages la plus avancée est le fait du Frère Alain : **en voici quelques extraits**.

► Frère Marcel Gallon (1913-1987) (Médaille des Justes)



Le journal **La Montagne**, du 12 mai 1987, titre à son sujet : « **M. Henri** » a sauvé plus de cent trente personnes. Israël lui offre la médaille des Justes pour son action pendant la dernière guerre. Voici **un extrait de l'article** : « Tombé gravement malade en 1940, il dut garder le lit 11 mois avant d'être envoyé au sanatorium de Roselande, à **Angoustrine**, dans les Pyrénées-Orientales. Tout près, se trouvait une enclave neutre. Par-là, « M. Henri » guidait les fugitifs, religieux et laïcs, français, belges, roumains, de toutes confessions. À Llivia, un Frère espagnol les accueillait et les mettait en contact avec le consulat des États-Unis. Le 29 avril 1943, la Gestapo arrête « M. Henri » et l'interroge pendant sept jours. Un calvaire au cours duquel il s'est tu avant d'être relâché et de reprendre son activité clandestine. »

L'épopée des passeurs de frontières

78, rue de Sévres

ROSELANDE, LE PIEUX REPAIRE DES "DIABLES NOIRS" *

Un grand reportage
de Jean PERRIGAULT

Le premier « diable noir » m'apparut au croisement de deux grandes routes. J'y avais arrêté ma voiture pour troquer contre un timbre de 2 francs une boîte de trente *cerillas finas*, autrement dit d'allumettes-bougies, avec un garde civil franquiste qui devait être philatéliste. Car l'une

et les garçons qui veulent éviter la déportation affluent à la frontière d'Espagne. La plupart de ceux qui se présentent à Darques ont déjà un mot de passe : « Je viens de la part du prieur ». Qui le leur a

inouïe... Tant pis. Et il en arrive, chaque jour, jusqu'à des huit et dix à la fois.

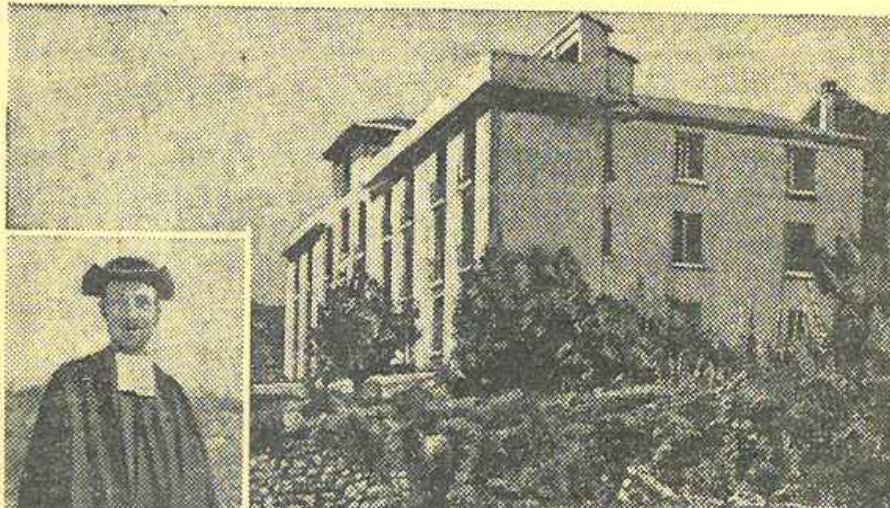
On remplit les chambres vacantes des Escaldes de ces faux tuberculeux à qui l'on fait des radios truquées pour le cas où les Boches viendraient y voir. Au sana, les docteurs Lelong, Mons et Ciosi aident l'aumônier. On reçoit ainsi des juifs qui passent la frontière en compagnie d'un dominicain belge et d'un gamin de seize ans, leur mascotte.

Ah ! ce brave gosse ! Elève de 2^e au lycée Ampère, de Lyon, il a, le 8 décembre 1942, incendié un parc de camions à Champagne-lès-Lyon. Découvert, il lui faut fuir :

— Va aux Escaldes, lui dit-on. Tu demanderas le curé Darques et tu lui diras que tu viens « de la part du Prieur ».

Il débarque avec 500 francs. Même s'il n'avait pas eu un sou en poche, il aurait été le bienvenu.

Chaque jour affluent de nouveaux candidats au passage. Les évêchés en envoient, et aussi les synagogues, tous « de la part du Prieur » ; à Perpignan, l'établissement des Jésuites est un relais. Des Tchèques précèdent des Roumains qui fraternisent avec des Français. Et les Boches de rechercher, toujours en vain, le curé fantôme, le « diable noir ».



► Frère Jean-Baptiste Bruyère (1897-1970)

Prisonnier en juin 1940, **Frère Nectaire (Jean-Baptiste Bruyère)** reste quelques mois en captivité puis est libéré en janvier 1941 comme appartenant à une Section sanitaire. Il redevient **infirmier à la maison Roselande** à Angoustrine, en Cerdagne, où l'aumônier et des Frères indiquent le passage en Espagne à des personnes voulant échapper aux Allemands : Juifs, résistants. Un agent provocateur cherche à les compromettre : **Frère Nectaire est arrêté le 29/03/1943**, mais il réussit à n'impliquer personne d'autre. D'abord interné au camp de Compiègne, il souffre de dénutrition... Puis c'est Buchenwald (19/01/1944) et Dachau (07/01/1945), où 6 mois de dispense de travail pour un œdème aux jambes lui permettent de fréquenter assidûment la chapelle du Bloc : les prêtres détenus et Edmond Michelet l'appellent « le Frère qui prie toujours ». Avec les détenus survivants, **il est libéré** par les Américains le 29/04/1945. »

► Frère Marcel Genestier (1901-1945) (Médaille des Justes)



Frère Marcel, mort directeur à Pontgibaud, a été déclaré **Juste parmi les Nations** (cérémonie de remise de la Médaille à Pontgibaud le 29/09/2002). Son nom est le **9 556^e nom gravé sur le Mur d'Honneur**, dans le Jardin des Justes parmi les Nations, à Yad Vashem, Jérusalem, pour avoir accueilli des enfants que lui confiait notamment une assistante sociale juive, Mlle Lietchy. L'un de ces enfants, **Jacob Nakache**, professeur dans la vallée du Jourdain, a recueilli, avec une grande détermination, les documents et témoignages qui ont permis cette reconnaissance. Plusieurs amis de M. Nakache, sauvés comme lui grâce au Frère Directeur de Pontgibaud, s'étaient déplacés de la région parisienne.



► Frère Claudius Magnin (1906-1993) (Médaille des Justes)

« On savait qu'il y avait des élèves juifs dans l'école mais on n'en parlait jamais. Le directeur du pensionnat Saint-Anne (La Motte-Servolex) était, de 1904 à 1946, **Claudius Magnin**, Frère Virgile-Marie, qui est devenu par la suite Visiteur de Savoie (1947-1959). Je l'ai appris plus tard : tout le monde, dans le corps professoral, n'était pas favorable à la Résistance dans l'école, loin de là. Mais quand il a été question de sauver des élèves juifs, personne n'a tenté de les dénoncer. »



87, RUE DE PARIS
MOULINS (ALLIÉ)

TÉL. 10.92

CHÈQUES POSTAUX : G. VIDAL
CLERMONT c/c 252 22

Note pour répondre à M. l'Inspecteur Général de
l'Instruction Publique. Direction Générale de l'Enseignement

Pertes humaines.-

A.- Morts au combat: F. Gustave-Maurice (Gaidon Maurice) tué sur le front
d'Alsace, le 16 mai 1940. Professeur au Pensionnat du Sacré-Coeur à
Paray-le-Monial (S.-et-L.)

B.- Fusillés: néant.

C.- Arrestations par les autorités allemandes.-

- F. Cyprien-Pierre (Vidal Germain), Visiteur, prisonnier de la Gestapo
du 29 avril au 23 mai 1941. (Moulins-Nevers)
- F. Basile-Augustin (Alibert-Henri), économe du Pensionnat du Sacré-
Coeur à Paray-le-Monial; prisonnier de la Gestapo du 9 août
au 9 octobre 1941 (Autun-Clairvaux)
- F. Cyrille-Justin (Haidou Edouard), de la Maison des Retraite de Moulins
prisonnier de la Gestapo durant trois mois.
- F. Hugues-Léon (Depalle Léon), recruteur, prisonnier de la Gestapo
durant huit jours à Moulins.
- F. Pierre-Joseph (Blachon Joseph), professeur au Pensionnat St-Gilles
de Moulins, prisonnier de la Gestapo du 9 au 19 nov. 1942
- F. Pierre-Polycarpe (Roussos Michel), professeur au Pensionnat St-Gilles
de Moulins, prisonnier de la Gestapo durant 8 jours à Moulins
- F. Humbert-Marie (Humbert Albert), professeur au Pensionnat St-Gilles
de Moulins, prisonnier de la Gestapo durant 8 jours.

► Un pensionnat : Saint-Joseph de Toulouse (réponse à l'enquête de 1945)

1 ► Professeurs israélites employés au Pensionnat pendant les années 1942-1943 et 1943-1944

- **Nahon Fortuny**, Professeur au Lycée Condorcet à Paris. Pendant la période la plus aiguë, il a été hébergé dans l'établissement où il avait sa chambre. A professé l'espagnol.
- **Wolff Edgar**, Agrégé et Docteur ès Lettres, a professé la philosophie à Saint-Joseph. Découvert par la police, fut envoyé dans un camp de concentration. C'est à cette occasion que "Gringoire" écrivit deux articles assez fielleux contre l'établissement.
- **Mendès Louis**, Agrégé de mathématiques, a professé dans les secondes. Était auparavant chargé de cours à la Faculté des Sciences de Bordeaux.
- **Gabel**. Licencié ès Lettres. Professeur de 1^{ère}, avait sa chambre au Pensionnat. Pris dans une rafle en ville, échappa aux agents, abandonnant une serviette où se trouvaient les compositions trimestrielles des élèves du Pensionnat. Parvint par la suite à passer en Espagne.

2 ► Élèves israélites recueillis par le Pensionnat pendant que les parents se cachaient dans le maquis.

Ces élèves ne font plus partie de l'Établissement depuis la Libération.

- **Bilgrai** Joseph, 15 ans ; Bilgrai Jean, 11 ans ;
- **Gerson** Roger, 13 ans ; Gerson Albert, 10 ans ;
- **Fischler** Jacques, 14 ans, et Fischler Alexandre, 12 ans.
- L'élève **Lentz Claude**, dont le père était recherché par la Gestapo, a été caché à Saint-Joseph pendant un an.

Le Directeur de Saint-Joseph de Toulouse, de 1940 à 1945 inclus, est **Antoine NAN** (né le 24.03.1884 à Goulier-et-Olbier 09 – mort à Saint-Joseph de Toulouse le 23.05.1952), en religion Frère Jadère-Marie.

Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et le mal ne saurait les tourmenter – Sagesse 3,1

Bruno Mellet

En annexe : [réponses à l'enquête FEC de 1945](#)

Pour aller plus loin :

- **Houry A. (Frère)**, *L'action des Frères des Écoles Chrétiennes pour sauver les Juifs pendant la seconde guerre mondiale*, Archives de l'Église de France, 1er semestre 2018, n° 89, p.3-14
- **Enguerrand (d') Serrurier, Lugassy M.**, *Les hérauts de la Résistance catholique*, Collection Cerf Patrimoines, 440 pages, janv. 2024.
- **Semelin J. avec Larcher L.**, *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Albin Michel, Paris, 224 pages, 2022.

-
- (1) : 42 000 déportés en 1942,
17 000 en 1943,
15 000 en 1944 sur 6 mois.
 - (2) : Semelin J. avec Larcher L., *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Albin Michel, Paris, 2022, 224 p.
 - (3) : Sur 200 000 Juifs en région parisienne, 40 000 ont été déportés, 40 000 ont pu rester sur place durant l'occupation. (Des dizaines de milliers ne récupéreront pas leur appartement à leur retour.)
 - (4) : Belgique et Pays-Bas placés sous contrôle direct ont perdu 55 et 75% de leur population juive.
 - (5) : Semelin J. avec Larcher L., *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Albin Michel, Paris, 2022, 224 p.
 - (6) : Frère Marcel Gallon (1913-1987),
Frère Marcel Genestier (1901-1945),

Frère Claudius Magnin (1906-1993),

Frère Gabriel Boile (1901-1980),

Frère Alphonse Poncier (1885-1950),

Frère Lucien Cherpin (1888-1962).

- (7) : **Institut international pour la mémoire de la Shoah** : il conduit les enquêtes en vue d'attribuer le titre honorifique de « Juste parmi les Nations » ou de « Gardien de la vie ».